

## **AVENANT AU CONTRAT<sup>(2)</sup>**

## Lazard High Yield 2029 RC EUR / FR001400NTR6

Nom du Souscripteur <sup>(1) (2)</sup> : Nom du Co-Souscripteur <sup>(1)(2)</sup> :	Prénom(s) <sup>(1) (2)</sup> : Prénom(s) <sup>(1)(2)</sup> :	
Nom du contrat (1)(2):		
Numéro de contrat (1)(2) (sauf en cas de souscription) :		
Ci-après dénommé « Contrat » (2).		

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte Lazard High Yield 2029 RC EUR. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le Lazard High Yield 2029 RC EUR constitue la totalité de son(leur) épargne.

## LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je(nous) me(nous) suis(sommes) assuré(s), grâce aux informations et conseil adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS.
- Le Support appartient à la classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ».
- Postérieurement au 31 décembre 2029, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du compartiment sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le compartiment sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le compartiment de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le 25 mars 2026 à 16h00. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat<sup>(2)</sup> soit fixé au-delà du 31 décembre 2029.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'ai(nous avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription<sup>(2)</sup>.
- LeSupport n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...)
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
- L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sousjacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## DECLARATION DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)(2) 2.

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus. Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance des principales caractéristiques au travers :

- Du présent document
- Du Document d'Informations Clé pour l'Investisseur

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de www.lazardfreresgestion.fr

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des valeurs de chacune de celles que j'ai(nous avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr

Fait à :	Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)(2) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »:
Le:	



Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte

<sup>(2)</sup> Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif